



HAL
open science

Publier en contexte numérique : Le cas des sciences humaines

Jean-Claude Guédon

► **To cite this version:**

Jean-Claude Guédon. Publier en contexte numérique : Le cas des sciences humaines. Du livre à Internet : quelles universités ?, Jun 2002, Paris, France. pp.45-55. edutice-00000472

HAL Id: edutice-00000472

<https://edutice.hal.science/edutice-00000472>

Submitted on 18 Jun 2004

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Publier en contexte numérique : Le cas des sciences humaines

Jean-Claude Guédon

<p><i>A obtenu son doctorat en histoire des sciences de l'Université du Wisconsin-Madison en 1974 avec une thèse sur la chimie dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. Ses publications recouvrent l'histoire des sciences et des techniques du 17^e au 20^e siècle, notamment en histoire de la chimie, du génie chimique et en histoire des sciences au Québec. Il a également étudié diverses questions relatives à la culture scientifique et technique, particulièrement la vulgarisation scientifique, la muséologie des sciences et des techniques. L'épistémologie et la sociologie des connaissances ont aussi retenu son attention (Michel Foucault en particulier). Directeur de la revue électronique 'Surfaces', il s'intéresse aux problèmes théoriques et pratiques relatifs à la publication électronique et a récemment publié une quinzaine d'articles sur ce sujet. En 1996 il a publié 'La Planète cyber. L'Internet et le cyberspace' dans la collection "Découvertes" chez Gallimard (Paris). Il a participé au groupe de recherche sur la lecture optique du braille, groupe dirigé par Réjean Plamondon, professeur et directeur de l'École Polytechnique de Montréal et auquel il a fourni l'idée de base. Par ailleurs, il est chercheur principal du groupe de recherche sur la "Rhétorique du multimédia", subventionné par le CRSH.</i></p>
--

Introduction.

Repérée depuis la fin des années 60, la crise des revues savantes en sciences, techniques et médecine est maintenant admise par tout le monde ou à peu près ; à part quelques grandes maisons d'édition qui continuent de nier la réalité en invoquant les raisons les plus diverses – augmentation de la taille des revues, fluctuations des taux de change, complexité croissante de la tâche d'édition, etc. - bibliothécaires et administrateurs de la recherche ont compris depuis plusieurs années déjà que les grands éditeurs ont bénéficié, sur une période d'environ trois décennies, d'une rente considérable construite sur une transaction apparemment commerciale, mais dont une particularité importante mérite pourtant d'être rappelée ici : des résultats de recherche produits grâce à des fonds en grande partie publics, sont évalués gracieusement par les «pairs» - en d'autres mots, les chers collègues – pour le compte de maisons d'édition. Celles-ci, après un travail éditorial plus ou moins poussé, plus ou moins consciencieux, revendent ensuite leurs publications à des bibliothèques dont l'essentiel du financement, dans la majorité des cas, provient également des fonds publics.

Plus récemment, les chercheurs eux-mêmes, trop longtemps maintenus dans un état d'innocence économique par l'accès libre que leur offraient les bibliothèques, se sont rendus compte que quelque chose était pourri dans le royaume du Danemark, pour reprendre la formule célèbre d'Hamlet, ou plutôt dans la République des sciences. D'où un début de réaction, voire de révolte. Événement certes marquant, les efforts prodigués en vue de tenter de convaincre les revues savantes de libérer leur contenu après une période de six mois se sont néanmoins heurtés à un «nyet» aussi efficace que discret. Pour autant, l'avertissement s'est révélé fort clair : avec environ 30 000 signataires en sciences bio-médicales venant des quatre coins du monde, dont plusieurs prix Nobel, la pétition de la «Public Library of Science» a réussi à se faire entendre bien au-delà des limites de l'Université.

Désormais bien établie, la crise des prix des revues savantes continue néanmoins de dissimuler pudiquement ses origines. Certes, tout le monde (ou presque) a bien compris qu'il s'agit d'un effet de monopole : nul besoin d'être grand clerc pour prendre toute la mesure de cette situation; en revanche, les causes de cette transformation pernicieuse de la communication scientifique mondiale, demeurent obscures, tellement obscures qu'elles en arrivent à assumer la forme d'un mystère quasi-naturel : nous jouxtons l'acte de foi!

Voyez-vous, entend-on régulièrement de la bouche des représentants des éditeurs, la documentation scientifique coûte simplement très cher. C'est une donnée de base, un absolu, presque une vérité

ontologique; et pourtant, ajoutent ces mêmes représentants, compréhensifs, lénifiants, quasi-paternels, ce n'est rien en comparaison du coût total de la recherche. Bref, il ne s'agit que d'un détail. Et puis ces questions de gros sous ne manquent-elles pas d'élégance?

Bref, enveloppée dans les discours, forcément filandreux, des représentants des grands éditeurs internationaux, la crise des coûts des périodiques scientifiques est longtemps apparue comme une sorte d'énigme naturelle dont la principale vulnérabilité reposait sur sa trop grande visibilité : cela invite quand même un peu au questionnement. Ce n'est que récemment, en méditant de plus près les effets possibles d'un événement précis – la création du Science Citation Index (SCI) en 1963 – et en réfléchissant sur l'évolution curieuse de l'économie politique du savoir, qu'un lien a pu apparaître entre ces deux phénomènes, apparemment fort disjoints. Pour de plus amples détails sur l'émergence du Science Citation Index, on ne peut faire mieux que de consulter la thèse de doctorat de Paul Wouters, *Citation Culture*, soutenue à l'Université d'Amsterdam en 1999; pour quelques hypothèses sur le lien entre le SCI et la *crise des prix des revues, je soumetts modestement mon propre travail*, «À l'ombre d'Oldenburg...»¹.

Résumée très schématiquement, voici la thèse vers laquelle j'avance petit à petit :

L'irruption du SCI a conduit à distinguer très nettement les revues centrales («core journals» dit-on en anglais) des autres, divisant ainsi le continuum menant de la médiocrité scientifique à l'excellence en deux zones coupées par une frontière, celle de la liste des revues couvertes par le SCI. Cette frontière a été renforcée par les pratiques d'achat des bibliothèques, guidées par la préoccupation d'optimiser, statistiquement parlant, le coût de la consultation en s'appuyant sur la loi de distribution dite de Bradford. La loi dite de concentration de Garfield constitue son corollaire.

Par cette loi de concentration, Garfield a constitué une fiction statistique extraordinaire : du point de vue des citations, n'a-t-il cessé d'avancer, il existe un cœur unique de publications pour toutes les sciences. En effet, nul besoin d'énormément de revues pour répondre au besoin d'excellence de toutes les disciplines scientifiques : environ 1 000 titres suffisent amplement à couvrir ce « mille » de la cible scientifique. Le science citation index vise donc à se présenter donc comme une approximation, à la fois concrète et crédible, du cœur des publications scientifiques. Hélas, une fois en place, l'ensemble de titres du SCI se met à fonctionner sur le mode d'instance de canonisation et, de ce fait, les revues se trouvent divisées en deux camps, les « canonisées » et les autres. L'activité scientifique a toujours privilégié l'excellence et la concurrence, sans exclure la présence d'un certain élitisme; mais avec le SCI, l'élitisme s'est installé sans états d'âme au centre du dispositif scientifique et nous vivons depuis avec les conséquences de cette autre révolution tranquille...

Un deuxième élément a renforcé la tendance à l'élitisme : il s'agit du développement de mesures permettant de comparer les revues entre elles. Nous touchons là à l'outil fort bien connu des facteurs d'impact («impact factor» en anglais) qui sont souvent appliqués brutalement aux revues sans que l'on se soucie beaucoup des variations, pourtant considérables, dans les pratiques citationnelles en passant d'une spécialité à l'autre. Mais là ne s'arrête pas le non-sens, puisque cette mesure des facteurs d'impact, développée surtout pour comparer des revues issues d'un même domaine de recherche, sont ensuite appliquées aux auteurs. Une nouvelle fiction s'érige donc qui consiste à évaluer la qualité d'un auteur par les facteurs d'impact des revues où il publie. En l'occurrence, on peut dire que nos institutions de recherche, ouvertement ou non, ont choisi de renverser l'adage bien connu : l'habit fait le moine. Ici, le titre fait le scientifique et deux articles dans «Cell» plus un article dans «Science» peuvent ainsi valoir une belle promotion dans les sciences biomédicales.

Au-delà des absurdités qu'entraîne la séduction rhétorique du quantitatif – le nombre devient dès lors gage d'objectivité et rempart contre les controverses floues, sources d'affaiblissement des institutions – cette application, souvent mécanique du facteur d'impact oriente les chercheurs vers les revues du cœur : il ne s'agit pas simplement de publier pour survivre («publish or perish» disent les anglophones); il s'agit de publier dans les revues aux plus forts facteurs d'impact. Or, comme il est beaucoup plus simple de calculer le facteur d'impact d'une revue couverte par le SCI que celui des revues exclues, on comprend que le mécanisme de construction de l'élitisme vient de trouver là un nouveau point d'appui : l'objectif de tout chercheur s'exprime aisément : il s'agit de paraître au cœur de la science. Voilà une règle simple, facile à gérer, semblable en somme à la définition d'un 100 mètres plat pour comparer des sprinters. Mais, ce faisant, on ne se satisfait plus d'une simple évaluation de qualité entre chercheurs, l'objectif demeurant alors de faire avancer la compréhension du monde; l'objectif devient plutôt une course insensée de tous contre tous pour entrer dans l'élite. On retrouve ici un déplacement semblable à celui qui a perverti le sport : la compétition, qui visait

¹ Disponible en anglais dans le site de l'Association of Research Libraries, <http://www.arl.org/arl/proceedings/138/guedon.html>, et en français dans le site Edelec de l'Université de Lyon-2 (Lumière), <http://doc-iep.univ-lyon2.fr/edelec>. J'en profite pour remercier chaleureusement l'équipe de Jean-Paul Ducasse, à l'Université Lyon-2, d'avoir pris la peine de traduire ce texte.

initialement à stimuler l'entraînement physique, s'est progressivement dégradée en machine à produire la sélection sauvage d'une élite mondiale destinée à alimenter un spectacle.

Troisième élément qui a contribué au renforcement de l'élitisme au détriment de l'excellence, la prise de conscience des grands éditeurs que ce cœur de la science, constitué par quelques milliers de titres perçus comme incontournables par toute bibliothèque digne de ce nom, correspondait aussi à ce rêve du capitaliste : un marché inélastique. En d'autres mots, le prix de vente n'est plus guère affecté par la demande; en fait, un marché inélastique renverse même le sens économique commun : là où, habituellement, la baisse de la demande devrait entraîner une baisse des prix, les éditeurs, en profitent pour tenir le raisonnement inverse en s'appuyant sur le fait qu'une partie importante des coûts de production d'une revue sont des coûts fixes, correspondant en fait au coût de production du premier exemplaire. Si ces coûts fixes doivent être répartis sur un nombre toujours plus petit d'exemplaires de revues, il tombe sous le sens, argumentent ces éditeurs, que le prix des revues va augmenter aussi. King et Tenopir avancent même, dans un ouvrage récent, que le coût des abonnements croît exponentiellement dès que l'on tombe sous le seuil des 2 500 exemplaires.

Le corollaire de cette thèse, peut-on présumer, c'est que les bibliothèques devraient acheter plus pour économiser sur le prix de chaque revue. «Buy and save!» : tel est le slogan favori des magasins en périodes de soldes en Amérique du Nord. Et souvent, l'on entend effectivement les représentants des grands éditeurs expliquer patiemment, avec un brin de tristesse dans la voix, que les bibliothèques devraient analyser objectivement et rationnellement leur intérêt économique. Leurs collections croîtraient plus vite, les chercheurs seraient plus satisfaits... et les maisons d'édition aussi! Avec quel argent? Mais de l'argent public, bien sûr, dont on sait qu'il est inépuisable... Tels sont les paralogismes économiques des grands éditeurs commerciaux.

Une conclusion s'impose : les sciences de la nature se veulent universelles et, ainsi que le montre bien l'ouvrage récent de E. O. Wilson, *Consilience*, elles visent aussi, de ce fait, la création d'un savoir continu (bien que diversifié) allant des fondements de l'existence jusqu'aux ramifications les plus lointaines de la culture. Que ce projet soit crédible ou non, qu'il témoigne d'une hubris de notre contemporanéité ou non, peu importe car seule sa réalité, son existence, sa présence m'intéressent ici. Le désir d'universalité qui soutient l'effort scientifique conduit naturellement à chercher à exporter cette forme de connaissance partout, à la mondialiser en quelque sorte. L'évolution des publications savantes révèle clairement certains aspects de cette mondialisation, de ses acquis, de ses inégalités et iniquités aussi. Les luttes actuelles engagées autour de cette question renvoient nettement à la quête d'autres formes de mondialisation qui ne remettraient pas en cause les objectifs universalistes de la science.

II

Le cas des sciences humaines.

Face à cette situation, les spécialistes des sciences humaines ont eu beau jeu de souligner la distance qui séparait leurs domaines, spécialités et disciplines des sciences de la nature, de la médecine et des techniques (STM). D'abord, ont-ils noté, avec une certaine justesse, la crise des coûts des revues savantes ne nous a pas vraiment touchés. Restait à expliquer ce non-phénomène, tâche en fait, aussi délicate que l'élucidation symétrique, mais jugée moins urgente puisqu'il n s'agissait que d'une absence : rien n'ayant vraiment changé jusqu'ici, comment se fait-il? Pourquoi s'en inquiéter?

Relativement peu coûteux, les périodiques en sciences humaines n'ont pas vraiment été affectés par l'irruption des Social Science Citation Index et Humanities Citation Index, et ce pour diverses raisons : d'une part, les pratiques citationnelles dans ces domaines sont réellement différentes de celles dont on use dans les sciences de la nature, en dépit de toute les variations déjà notées dans ces disciplines; par ailleurs, les sciences humaines obéissent à des principes d'organisation où l'homogénéité paradigmatique, notée depuis longtemps en science, n'existe que faiblement et certainement pas partout. Seules la psychologie et l'économie se rapprochent des domaines scientifiques à cet égard. On parle parfois de sciences herméneutiques pour les distinguer des sciences de la nature. Le résultat de tout cela, c'est que l'universalité de la connaissance scientifique, totalement acquise en sciences de la nature, demeure un objectif à atteindre dans les sciences humaines. Les littératures sont encore largement discutées sur un plan national; dans une moindre mesure, les histoires aussi. Le plaidoyer récent de Marcel Détiéne, *Comparer l'incomparable, vise justement ces frontières arbitraires*. L'anthropologie se sépare de la sociologie et de l'histoire plus pour des raisons liées à l'expansion européenne et même au colonialisme que pour des raisons épistémologiques sérieuses. On parle de sociologie française, allemande, ou, plus drôlement, anglo-saxonne – les braves Anglo-saxons se poseraient d'ailleurs beaucoup de questions si on arrivait à les détourner de la lecture de leur cher Beowulf – alors que ces adjectifs constituent des critiques graves en sciences de la nature.

Pour preuve, faisons résonner dans nos têtes quelques expressions issues du passé, par exemple la « génétique soviétique » ou la « physique allemande »...

Au total, les sciences humaines constituent donc un archipel de connaissances, d'autant plus local dans sa facture que, souvent, dialoguer universellement de tel ou tel problème se révèle en fait impossible. Les seuls ouvrages en sciences humaines qui jouissent d'une portée un peu universelle reposent soit sur une compilation particulièrement fournie de faits, soit sur une interprétation particulièrement brillantes, soit enfin sur une armature théorique un peu conséquente. Dans le premier cas, cet universalisme se dégage mal du niveau des données et n'atteint généralement pas celui de la connaissance; il demeure donc lié inexorablement à son terrain empirique d'origine, ce qui en limite singulièrement la portée. Dans le second cas, le brillant de l'interprétation pousse l'œuvre en direction de la performance; on admire, mais en désespérant d'imiter et encore plus de transposer. Le dernier cas, seul, se rapproche d'une vraie universalité, mais la théorisation en sciences humaines se voit généralement handicapée par le fait qu'elle n'atteint pratiquement jamais le niveau d'un paradigme; au mieux survit-elle sous la forme d'une école, quand il ne s'agit pas d'une simple chapelle. Ainsi, le fonctionnalisme ou le marxisme ne constituent que des manières d'orienter le regard plutôt que le cadre précis, aux effets localement cumulatifs, d'un vrai paradigme au sens kuhnien du terme. Et lors de théorisations plus, disons, voyantes, le côté performatif reprend le dessus. Malgré toute l'admiration que j'ai pour les travaux de Michel Foucault, et toute les questions qu'il a gravées indélébilement dans mon cerveau, je ne peux m'empêcher de voir aussi la dimension performative de nombre de ses conceptualisations (ce qui explique d'ailleurs leur rapide succession au cours d'une carrière de vingt-cinq ans environ). Rappelons que l'épistémé apparaît et disparaît, pour l'essentiel, avec Les mots et les choses. **Le niveau théorique des Virilio, Baudrillard, Maffesoli et, dans une certaine mesure, Morin, empiète également beaucoup sur le performatif.**

On pourrait en dire autant d'autres spécialistes des sciences humaines, Anthony Giddens en Grande Bretagne, Friedrich Kittler en Allemagne ou Pierre Bourdieu en France, si encore on les lisait. L'œuvre de Friedrich Kittler est à peu près inconnue en France; celle d'Anthony Giddens demeure largement méconnue dans ce pays ; quant à Bourdieu, il a fallu les années 90 pour qu'il commence à être reconnu dans les pays anglophones (à l'exception de l'Esquisse d'une théorie de la pratique et de La distinction, traduits plus tôt). L'importance des décalages théoriques et des délais de transmission des principales thèses nous ramènent à des situations scientifiques archaïques, par exemple celles de la chimie pré-lavoisienne, aux XVIIe et XVIIIe siècles. Qui lit Walter Ong en France? Prenons le cas des sciences de la communication. Qui lit John B. Thompson en France? Qui lit Bernard Mièges, Dominique Wolton ou Philippe Breton hors de France (et du Québec)? Qui sont les meilleurs sociologues japonais, les meilleurs historiens chinois et coréens? Se poser ces questions suffit à révéler l'existence d'isolats intenses en sciences humaines, isolats qui d'ailleurs expliquent pourquoi les langues nationales dominent encore autant dans ces domaines, à l'inverse des sciences de la nature. Ces isolats, qui renvoient aussi à des publics précis, souvent liés aux frontières linguistiques, renvoient aussi au fait que ces chercheurs font montre d'un comportement plus proche de celui d'un auteur littéraire que d'un auteur scientifique. L'importance accordée au livre agit dans le même sens.

En rapprochant ces caractéristiques des sciences humaines à des comportements de type archaïque en sciences de la nature, je ne veux pas dire que toutes les formes de connaissances sont destinées à emprunter le même chemin de développement. En fait, la diversité, sur notre planète, renvoie souvent aux limites des formes de pouvoir en exercice, et ceci joue autant au niveau de la théorie de l'évolution que des théories politiques ou économiques. Cela dit, ce potentiel de diversité en sciences humaines se laisse aisément comparer à un stade plus ancien de l'évolution des sciences de la nature. Dans le cas des sciences de la nature, des formes de pouvoir, fondées sur de nouvelles institutions, de nouvelles formes d'organisation des savoirs, de nouvelles formes de publication, de rencontres aussi (les congrès), ont contribué à mettre cette diversité en coupe réglée, à transformer une prairie exubérante en un jardin à la française. L'état actuel des sciences humaines, par conséquent, ne doit pas être pris comme une garantie de sa préservation, mais plutôt comme une forme d'inertie qui ralentira, au mieux, les forces à l'œuvre pour transformer ces sciences humaines en quelque chose d'autre. L'important ici est de voir quelles sont les forces à l'œuvre susceptible de transformer à son tour cet ensemble qui résiste encore en s'accrochant à des formes « archaïques » au sens que je viens de préciser.

Pour aborder cette question, utilisons une sorte de petit théorème que je crois très utile en l'occurrence : toute forme d'information qui ne se transpose pas dans un nouveau média souffre automatiquement d'une marginalisation plus ou moins poussée. Patent dans le cas de la transition allant du manuscrit à l'imprimé, cette règle se retrouve avec le cinéma et la télévision et est en cours de vérification par la numérisation dont la portée est beaucoup plus profonde que celle de ces médias sectoriels, si importants soient-ils devenus. Conséquence de ce théorème, les moyens de contrôle en

place sont profondément transformés par l'irruption de nouveaux médias, d'où l'intensité des luttes économiques et politiques autour de ces médias. L'application du premier amendement de la constitution américaine, prévu pour l'imprimé, n'a jamais été complète dans le cas du cinéma, de la radio ou de la télévision; les batailles autour du droit d'auteur ou du copyright, y compris le déplacement de ces batailles de leur arène normale, l'OMPI au GATT(où les pays riches ont la majorité des voix) et donner naissance à ce petit monstre communément appelé TRIPS (en fait : « Trade related aspects of intellectual property rights, including trade in counterfeit goods »).

Dans le domaine des publications savantes, la transition au numérique a engendré des phénomènes parallèles : en plus de l'effet SCI, déjà analysé plus haut, la numérisation conduit à abandonner la vente classique d'objets dans le cadre général du droit d'auteur ou du copyright, pour le remplacer par un cadre contractuel de licences, cadre emprunté au commerce des logiciels, eux aussi couverts en principe par le copyright ou le droit d'auteur. Une bibliothèque achète de moins en moins des ouvrages dont elle peut ensuite user comme bon lui semble, y compris les revendre à l'occasion; de plus en plus, elle négocie des accords de licence avec de grands éditeurs. Et comme ces grands éditeurs disposent d'une puissance de frappe économique et juridique considérable, les bibliothèques se voient forcées de se regrouper en consortiums pour tenter d'équilibrer un peu le jeu. Au Canada, par exemple, le Projet canadien de licences de sites nationales regroupe 64 bibliothèques universitaires. De taille analogue, le consortium Couperin, en France, compte actuellement 71 membres.

« Core journals » et SCI, licences de sites, consortiums de bibliothèques, revues internationales : comment ces symptômes de mondialisation de la communication se transposent-ils dans le domaine des sciences humaines? La réponse est simple : le processus est commencé et il évolue actuellement avec rapidité. Mais dans le cas des sciences humaines, et ce sera là la thèse centrale de cet exposé, il ne se parachève pas par la numérisation, comme c'est le cas en sciences de la nature; il débute en fait par là. C'est la numérisation des revues en sciences humaines qui va déclencher la mondialisation de ces domaines, et partant, l'atteinte partielle du projet universaliste. Liée à ce phénomène de numérisation, la logique de collections groupées de grands nombres de revues se déploie très vigoureusement.

Pour avoir une idée de ce qui se trame, examinons un peu l'offre actuelle :

Sage, par exemple, offre environ 300 périodiques numérisés en sciences humaines;

Routledge, maintenant une filiale de Taylor & Francis, en Angleterre, n'offre que quelques dizaines de revues en sciences humaines, mais celles-ci se situent au sein d'une offre globale d'environ 700 titres qui en font une des collections les plus importantes au monde, après celle d'Elsevier (1700 titres cet automne)

L'université du Hanovre, en Allemagne, par son département de psychologie, offre l'accès à plus de 200 revues électroniques dans cette seule discipline;

JSTOR offre une collection rétrospective d'environ 200 titres, dont une vaste majorité en sciences humaines (avec un peu de mathématiques et de statistiques). Plus de 900 institutions américaines et un peu plus de 400 institutions étrangères sont associées à JSTOR. Voici la liste des six institutions françaises inscrites: École Normale Supérieure, Groupement des Écoles Nat. d'Économie et de la Statistique (GENES), HEC, INSEAD, Institut national d'Études démographiques (INED), Sciences Politiques (Paris).

Muse, issu de l'Université Johns Hopkins regroupe actuellement 28 éditeurs, surtout universitaires, et plus de 180 titres de revues. De plus, Muse et JSTOR collaborent pour une partie de la rétrospective qu'assure cette dernière organisation.

Inutile de poursuivre ce catalogue : il montre amplement que de nombreuses collections de grandes revues de langue anglaise sont en voie de constitution, que des jonctions s'opèrent, que des éditeurs commerciaux, mais aussi des presses universitaires sont déjà engagées dans ces projets d'édition. Le cas du département de psychologie en Allemagne montre aussi que l'utilisation de ces revues électroniques se généralise beaucoup, comme cela est déjà le cas dans les sciences de la nature².

Hors de ces collections déjà nombreuses et fournies dans les pays de langue anglaise, relativement peu existe, surtout en sciences humaines et sociales. Les pays francophones, de ce point de vue, ne tranchent certes pas sur la grisaille générale: ce ne sont pas les onze revues québécoises du projet Érudite ou les huit revues du projet "revues.org" en France qui changeront significativement la situation : trop peu trop tard car il faudrait multiplier ces nombres par un facteur de 15 ou même 20 pour équilibrer un peu les offres en langue anglaise qui se multiplient actuellement. Le résultat est clair : il suffit de regarder une bibliothèque comme celle d'Angers, une des quatre bibliothèques à l'origine du consortium Couperin en France. Son site offre une liste des revues électroniques disponibles et ce qui

²La liste « Newjour » (pour « New Journals ») donne plus de 11 000 titres en juin 2002. Voir <http://gort.ucsd.edu/newjour/toc.html>.

Colloque « Du livre à internet : quelles universités ? ».

Textes rassemblés par **Isabelle Cherqui-Houot**, Université Henri Poincaré et **Françoise Thibault**, Ministère de la recherche et de la technologie.

transparaît immédiatement, c'est que les revues francophones brillent par leur rareté. En parallèle, la bibliothèque d'Angers souligne le succès des revues électroniques en ligne, en vantant la convivialité, disponibilité, rapidité et l'accessibilité du monde numérique réticulé.³

« Les raisons du succès rencontré par ce service sont indéniablement liées aux spécificités du support :

Accès très large, depuis tous les points des différents campus universitaires angevins, sans aucune contrainte horaire ;

L'information scientifique la plus récente est immédiatement disponible, sans délai d'acheminement ni d'impression ;

Puissance de la recherche informatisée, qui permet de multiplier les clefs d'accès aux articles et aux résumés ;

Possibilité, grâce au service CrossRef, d'accéder aux articles publiés chez plusieurs éditeurs à partir d'une seule recherche

Enfin, la plupart des éditeurs de revues numériques propose un service d'alerte par messagerie ou de recherches personnalisées. »

On parle ici surtout de revues STM, mais les arguments s'étendent aisément à l'ensemble des publications savantes. Tout le monde comprend très vite que les revues en ligne sont d'une telle facilité d'utilisation que, bien organisées, structurées, elles conduisent à une réelle « toile scientifique », un « web of science » pour reprendre le nom d'un des produits de l'Institute of Scientific Information, organisme qui a donné naissance au fameux SCI, elles deviennent vite des outils indispensables dans le quotidien. À la maison, au bureau, dans le laboratoire, bientôt, avec les liaisons à haut débit dérivées du protocole 802.11, à peu près n'importe où dans les agglomérations, on peut chercher, consulter, télécharger, étudier, annoter des myriades d'articles offerts en masses immenses par des grands éditeurs ou de grands collecteurs de données (« aggregators » dit-on en anglais). Et on perçoit très bien où tout cela s'en va : avec des outils tel Cross-ref, des accords entre éditeurs, etc., l'objectif à moyen terme est de permettre une navigation aisée et sans obstacle ou arrêt évident entre toutes les revues « importantes » du monde. Par revues « importantes », entendez les « core journals » définis par le Science Citation Index.

Mais ceci ne résout toujours pas le cas des revues en sciences humaines, du moins en apparence. En effet, par tradition, culture, une certaine distance à l'égard de la technique, les chercheurs en SHS n'ont pas adopté les outils informatiques aussi vite que leurs collègues en sciences de la nature; par ailleurs, la lecture en SHS se situe plus au niveau des connaissances que de l'information ou même des données, et, par voie de conséquence, elle requiert généralement un passage par le papier, passage qui demeurera obligatoire aussi longtemps que les qualités physiques de ce merveilleux support de l'écriture n'auront pas été excédées par d'autres techniques⁴. Cela dit, ces obstacles ne sont pas infranchissables; au pire, ils ne font que retarder l'issue et, déjà, un nombre croissant de chercheurs en SHS, étudiants en tête, commencent à utiliser ces nouveaux moyens simplement parce qu'ils sont d'une facilité déconcertante. Avoir des centaines de titres, des dizaines de milliers d'articles à sa disposition dès que l'on dispose d'un ordinateur connecté au réseau représente évidemment un avantage énorme; il constitue aussi un filtre particulier sur la réalité des recherches qu'il ne faut pas négliger.

Les bibliothécaires ont quantifié une remarque de bon sens en notant que le temps requis pour avoir accès à un document à la bibliothèque affectait son utilisation. Ce temps se mesure en minutes. Ajoutez cinq ou dix minutes et le nombre de consultations est divisé par un facteur de deux ou quatre; Inversement, placez des documents à la portée d'un poste de travail et le nombre de consultations s'envole. Ici encore, l'exemple de la BU d'Angers est significatif : université relativement modeste de province, Angers, jusqu'à récemment, devait offrir à ses étudiants et professeurs une collection de périodiques où ceux de langue française occupait une fraction importante, voire majoritaire de la collection. Cette situation perdue probablement du côté du papier, mais pour les utilisateurs qui s'initient aux possibilités du réseau, le paysage bascule : soudainement, l'offre disponible « paresseusement » pourrait-on dire, se retrouve à plus de 90% en langue anglaise. Soudainement, les horizons factuels, informationnels et cognitifs se transforment; les problématiques changent. Dans

³<http://buweb.univ-angers.fr/BUNET/Revue/>

⁴Ayant récemment vu des produits fondés sur la technologie e-ink, et comprenant la vitesse de l'évolution de cette technologie, il est fort possible que la domination du papier soit menacée dans environ 5-8 ans; mais le règne du papier durera plus longtemps, évidemment, en coexistence avec ces nouveaux supports.

Colloque « Du livre à internet : quelles universités ? ».

Textes rassemblés par **Isabelle Cherqui-Houot**, Université Henri Poincaré et **Françoise Thibault**, Ministère de la recherche et de la technologie.

un univers aussi fragmenté que l'archipel des SHS, certains isolats deviennent beaucoup plus performants que d'autres et, de ce fait, ils commencent à prendre une importance dont ils n'avaient jamais pu jouir auparavant. En d'autres mots, certaines formes d'expressions du savoir sont en train de se mondialiser plus vite que d'autres, et, partant, elles tendent à marginaliser progressivement les savoirs moins mobiles, moins réticulés.

Un petit texte comme celui-ci ne permet pas de détailler le mécanisme grâce auquel cette tendance s'entretient et s'intensifie, mais l'intuition suffit à deviner que tel est le cas; au total, et au terme de quelques années de transformation, on peut aisément concevoir combien le commerce intellectuel des sciences sociales se modifiera en profondeur, en particulier grâce au fait que les revues qui auront su se donner une projection mondiale auront extrait une sorte de plus-value de leur présence dans l'univers numérique et en réseau. En parallèle, la langue anglaise jouera son rôle : comme vecteur de communication mondialisée, elle demeure sans d'égal, si bien que les textes diffusés dans cette langue seront repris plus généralement, seront cités plus souvent, et tendanciellement deviendront eux aussi dominants.

Ce qu'il faut bien voir, c'est que les sciences de la nature ont vécu l'essentiel de leur mondialisation avant de se numériser et la restructuration en une structure productrice d'élitisme a également précédé la phase électronique et réticulée qui la caractérise désormais; l'irruption de ces profondes perturbations techniques a été rapidement appropriée et maîtrisée par grands éditeurs, preuve, s'il en est, que le déterminisme technique rencontre vite ses limites. Les sciences humaines, par contraste, subissent de plein fouet l'effet de ces mêmes technologies sans le bénéfice d'une structure forte et bien assise à l'échelle du monde. Or, celle-ci se trouve être l'échelle de base de l'action de ces nouvelles technologies. Nous voyons donc se déployer un ensemble de tactiques de marketing électronique reposant non pas sur la notion pure de « core journals », mais plutôt sur une notion incertaine de revue importante couplée avec une facilité d'accès de façon à promouvoir cette importance en statut incontournable et recréer ainsi un ensemble de « core journals ». De là, on peut imaginer que le travail citationnel va commencer à converger, donnant ainsi (et enfin) aux SSCI et au HCI l'occasion de jouer pleinement leur rôle de concentrateurs de valeurs. À partir du moment où cette dernière étape sera atteinte, les sciences humaines et sociales auront rejoint, du point de vue des publications, le profil des publications STM. Un ensemble bien identifié de revues centrales, à l'échelle du monde, sera représenté par la liste (présument modifiée entre temps) des SSCI et HCI qui, d'ailleurs, auront probablement réussi à fusionner au bout d'un certain temps.

Les conséquences de cette nouvelle situation se feront vite sentir.

Sur le plan cognitif, les problématiques se concentreront et certaines d'entre elles pourront enfin prétendre au rang (temporaire) de paradigme. En d'autres mots, les SHS, vues sous cet angle, auront encore une fois tendance à imiter la structuration des sciences de la nature. Mais l'arrivée d'une structure paradigmatique signifie qu'une bonne partie du travail en SHS correspondra à ce que Thomas Kuhn appelle la « science normale » : sur la base de méthodes et de questions bien éprouvées, on nettoie systématiquement des zones du terrain empirique aussi longtemps que la toile de fond théorique est capable d'assimiler la diversité des observations et expérimentations. Dans le domaine SHS, ceci signifie que le travail au niveau des faits et de l'information prendra une plus grande importance par rapport au travail des connaissances, plus théoriques, plus conceptuel, pour la plupart des chercheurs. La production aura aussi tendance à délaisser les livres – une situation que la crise affectant aussi la publication des monographies ne pourra qu'aider. Bref, le travail en SHS, la plupart du temps, prendra l'allure d'une vaste division du travail, sous un mode distribué, et à l'ombre d'un grand parapluie paradigmatique. D'herméneutique et critique, les sciences sociales glisseront progressivement vers des pratiques plus proches des tendances positivistes et/ou réalistes qui dominent une bonne partie de la recherche scientifique. Le projet de « consilience » avancé en forme d'hypothèse par E. O. Wilson verra ainsi une bonne partie des obstacles qui barraient sa route, définitivement balayés.

Telle est la première conséquence majeure probable de la mondialisation de ses publications.

Une deuxième conséquence majeure se déduit facilement de ce scénario. Une fois constitué un ensemble de revues incontournables en SHS, les grands éditeurs, déjà fort au courant de la chose, fondront sur ces proies avec l'avidité sans pareille qu'on leur connaît et, rapidement, la crise des prix d'abonnements s'étendra alors à l'ensemble des revues savantes.

En parallèle, et troisième conséquence majeure, le féodalisme intellectuel qui caractérise encore largement les isolats nationaux en SHS – par exemple les phénomènes de mandarinat en France – sera rapidement bousculé pour être remplacé, à l'instar des sciences de la nature par une élite mondialisée, s'exprimant largement en anglais.

Au terme de ce scénario, les sciences humaines auront essentiellement adopté l'ensemble des comportements, structures et modes de publication qui se sont développés d'abord dans les sciences

de la nature. Qu'elles se soient ainsi adaptées au monde des STM en y entrant à reculons pour ainsi dire, c'est-à-dire en commençant par la mondialisation (aidée en cela par la numérisation) pour construire une forme d'universalité compatible avec un comportement paradigmatique classique et aboutir à un stade tel que le rêve de consilience de E. O. Wilson puisse se renforcer, peu importe : le résultat demeure le même, à savoir un ensemble SHS fermement arraisonné au vaisseau des STM. Et peu importe aussi les protestations de ceux ou celles qui voudraient invoquer le droit à l'interprétation, à la critique et à l'enracinement local : tout cela passera bientôt pour des protestations nostalgiques glissant rapidement vers l'archaïsme.

lil

Quelques recommandations en guise de conclusion

Telle que présentée ici, la tendance affectant à la fois les STM et les SHS pourrait paraître digne de l'épisode encore à venir de l'épopée Star Wars : sinistre à souhait, il semble récuser d'avance toute possibilité d'issue plus heureuse. La construction de cette intrigue est due en partie au fait que j'ai le scénario prospectif a été présenté, exprès, de manière unilatérale : voilà ce qui se passera inéluctablement si les grands éditeurs commerciaux avancent sans rencontrer de résistance, comme si, en fait, toute résistance était impossible. Mais l'assimilation par des éditeurs en forme de borg – ici je glisse sans vergogne de Star Wars à Star Trek – ne relève pas encore de la fatalité, précisément parce que des résistances existent et s'organisent. J'ai fait allusion à la tentative utile, mais finalement assez inefficace de la « Public Library of Science »; elle n'est pas isolée. D'autres mouvements existent, dont deux me paraissent particulièrement intéressants: je veux parler des archives ouvertes (c'est-à-dire inter-opérables entre elles) et des archives en accès ouvert. Pour les premières (« Open Archive Initiative » ou OAI), le but est de créer des standards permettant à une multiplicité d'archives de se créer sans pour autant devenir des ghettos intellectuels, ou des secrets bien gardés. En offrant aux archives que des universités, centres de recherche, etc. décideraient de créer, des normes pour produire, stocker et surtout repérer les documents stockés, OAI ouvre la possibilité de créer un système ouvert, distribué, indéfiniment extensible et non centralisé qui, au niveau des documents commence à proliférer comme l'internet. À cette différence près que, dans ce cas-ci, le réseau s'effectue par adhésion aux normes des OAI et non aux normes TCP/IP. Et, tout comme l'Internet, l'interopérabilité conduit à traverser les frontières entre le domaine libre et le domaine commercial, ne laissant que l'obstacle d'une procédure de paiement aux entités qui veulent conserver un modèle financier de type commercial. OAI procède donc sur la base d'un raisonnement de type infrastructurel, la condition de possibilité minimale pour fonder de nouvelle manière le système de communication scientifique sans pour autant exclure a priori les projets commerciaux ou aux formes commerciales (structure d'abonnement classique par exemple).

OAI, en soi, ne contribue pas directement aux stratégies de résistance, encore que, en présentant une norme fonctionnant en présupposant une situation distribuée, OAI implicitement encourage la multiplication d'initiatives dans ce sens; tout comme OAI, en permettant de franchir allègrement la frontière privée/publique, peut contribuer à faciliter le glissement de documents privés dans le domaine public au terme d'une certaine période d'attente qui n'est pas forcément limitée aux éternités absurdes du droit d'auteur actuel⁵. Bref, OAI peut servir à tout le monde, même à un intranet (tout comme TCP/IP) mais, ce faisant, OAI facilite la vie aux initiatives dispersées cherchant à s'organiser en mode distribué.

Tout autre est le projet d'archives en libre accès (« open access ») qui a trouvé son expression propre dans le document publié le 14 février dernier sous le nom de « Budapest Open Access Initiative » (BOAI). Personnellement lié à ce projet puisque je fus l'une des personnes invitées par la Fondation Soros pour voir comment coordonner diverses actions jusque là très dispersées, j'y vois aussi le point d'ancrage des résistances en cours et à venir. En effet, avec le soutien financier de Soros (3 millions de dollars sur trois ans) et la convergence de diverses initiatives (SPARC, Biomed Central, Bioline, Public Library of Science, etc.), on voit s'amorcer une véritable stratégie, pour le moment limitée aux STM, mais qui n'attend qu'une bonne initiative pour démarrer dans les sciences humaines aussi.

Les projets d'archivage en libre accès prennent deux formes fondamentales : d'un côté, on trouve la stratégie de l'auto-archivage des articles acceptés par une revue, mais pas encore complètement corrigés pour l'édition finale. Cette stratégie vise à contourner les règles du droit d'auteur tout en s'appuyant sur la labélisation de l'article par une revue donnée. En plaçant les articles auto-archivés en conformité avec les normes de l'OAI, on leur offre, de surcroît, la possibilité de se faire repérer par le truchement d'un seul appareil ou moteur de recherche; en offrant de surcroît une technique

⁵On invoque souvent l'argument selon lequel le droit d'auteur ou le copyright existe pour stimuler la créativité; on peut néanmoins se demander comment une extension de la protection 70 ans au-delà de la mort de l'auteur peut stimuler la créativité de cet auteur...

Colloque « Du livre à internet : quelles universités ? ».

Textes rassemblés par **Isabelle Cherqui-Houot**, Université Henri Poincaré et **Françoise Thibault**, Ministère de la recherche et de la technologie.

distribuée de repérage des citations, une forme étendue du SCI peut indéfiniment se construire et redoubler les chances de se faire voir, lire et citer.

La deuxième suggestion émanant de BOAI consiste à ouvrir l'accès aux documents scientifiques soit en retenant la formule de revues s'appuyant sur des archives ouvertes, soit en constituant des archives ouvertes doublées d'un processus d'évaluation par les pairs. Cette dernière voie, empruntée par Biomed Central en particulier, est d'autant plus intéressante qu'elle met en évidence une conséquence forte de la numérisation : la publication numérique peut désormais se concevoir indépendamment de l'évaluation, si bien que l'on peut mettre commencer par mettre les articles en circulation, et ensuite les soumettre à l'évaluation. Du point de vue du lecteur, libre à lui ou à elle de se limiter aux secteurs évalués, ou, dans l'hypothèse où la première quête ne donne rien, d'étendre la recherche à l'ensemble de l'archive. Ceci permet aux documents provenant de centres crédibles (universités, institutions de recherche) de faire circuler très rapidement les produits de la recherche. Ceci permet ensuite d'évaluer, peut-être selon divers points de vue et dans l'optique de diverses spécialités, les textes mis en circulation par des équipes éditoriales agréées. Cela permet aussi à tout chercheur de trouver les travaux pertinents de collègues respectés avant même leur première validation par les pairs. Dans le cas de chercheurs à la réputation établie, ce manque de validation prend une importance secondaire. Enfin, cela permet de trouver des travaux de jeunes chercheurs, même s'ils n'ont pas été validés, dans les cas où l'on tient à effectuer une recherche exhaustive sur un sujet donné précis. Au total, donc, BOAI préconise l'amélioration et de la circulation des documents scientifiques, et des processus de validation par les pairs.

Mais il y a plus. Face à des géants de la publication comme ceux qui existent en STM et qui sont en voie de formation en SHS, une lutte frontale paraît souvent inutile, voire suicidaire, aussi inutile et suicidaire qu'une lutte frontale contre Microsoft dans le domaine des logiciels. Or, la stratégie des archives en accès libre, par son côté décentralisé, mais distribué, et par la gratuité de l'accès, ressemble fort aux stratégies mises en place dans le domaine du logiciel à code source libre dont GNU/Linux est devenu la figure emblématique. Battu d'avance sur le terrain d'une économie de marché largement orientée dans un sens monopoliste, le combat peut reprendre avec d'excellentes chances de succès à l'intérieur de nouvelles règles du jeu économique qui reviennent en fait à redéfinir le domaine public et à lutter pour son instauration solide comme base d'activités économiques saines.

Une stratégie fondée sur des archives ouvertes, interopérables au sens de OAI, et doublées d'instances sérieuses d'évaluation, devrait permettre de lancer un mouvement de publications scientifiques susceptible à terme de rallier l'essentiel des acteurs pertinents de la recherche scientifique. Déjà, dans de nombreuses universités nord-américaines, les discussions vont bon train pour créer des dépôts ouverts d'articles et autres documents et la conclusion généralement admise à ce stade-ci des débats, c'est que le problème est beaucoup plus un problème politique, en particulier de politique d'évaluation des carrières, qu'un problème technique ou financier. Créer de telles archives est simple; les gérer aussi. Les coûts, comparés aux abonnements actuels des revues scientifiques, paraissent plus que raisonnables, parfois même dérisoires. La question des archives en accès libre relève donc plus d'une politique des carrières scientifiques que de tout autre paramètre.

Comment situer les pays francophones dans ces mouvements de fond ? Si l'analyse qui précède fait sens, il convient d'abord de remarquer que la tendance à la mondialisation - elle s'affirme là comme ailleurs - va avantager la langue anglaise. Il convient lors de ne pas succomber immédiatement au réflexe défensif qui consiste à monter sur une barricade sans vérifier d'abord si, oui ou non, elle garde l'entrée d'un cul-de-sac. Mieux vaut, me semble-t-il, bien réfléchir aux fonctions de la publication et définir ce qui est nécessaire pour chaque fonction. Ainsi, pour la projection mondiale, l'usage de la langue anglaise semble souhaitable, très souhaitable même, et l'apparition d'archives en libres accès devrait coïncider avec une forte prise de conscience de la nécessité d'évoluer dans ce sens. Restent à trouver les moyens d'appuyer cette expression dans une langue que l'on maîtrise peut-être suffisamment au niveau passif, mais beaucoup moins bien au niveau actif. La traduction automatique permettra peut-être de dégrossir ce genre de travail dans un avenir pas trop éloigné., Encore qu'il ne faille pas trop se faire d'illusions sur des outils qui me paraissent actuellement plus propres à créer des textes de nature oulipienne plutôt que de vraies traductions. Ensuite reste la fonction éducative de ces textes : aux niveaux les plus élevés de l'Université, on lit régulièrement des travaux de recherche; or, il semble un peu étrange de devoir lire les savants ouvrages de ses propres professeurs dans une langue étrangère. La publication bilingue (ou multilingue) me semble donc parfaitement indiquée, d'autant plus indiquée que, en fait, publier et en français et en anglais offre quelques avantages mondiaux par rapport à la publication unilingue. Si publier en français et en anglais donne 10% de lecteurs en plus, cela devrait aussi en gros 10% de citations en plus... et le facteur d'impact grimpe!

Ces hypothèses avancées, il faut aussi considérer les réalités. Dans les pays francophones, les revues en sciences humaines sont souvent ou commerciales ou confidentielles. Les presses universitaires sont faibles. D'un côté comme de l'autre la notion d'évaluation par les pairs n'est même pas acquise d'avance. Le chercheur-intellectuel fonctionne encore souvent sur le mode d'une figure de proue conduisant un petit comité éditorial de disciples ou d'amis moins bien dotés en capital symbolique et les revues étayent des chapelles diverses d'où l'on mène de vaillantes polémiques contre la chapelle voisine ou quelque barbare. À l'intérieur, en revanche, l'esprit de parti règne⁶. Dans le cas des revues commerciales, il faut aussi comprendre que le cadre français des maisons d'édition est extrêmement conservateur : quand les maisons d'édition ne sont pas en train de faire signer des pétitions à leurs auteurs pour protester contre le manque à gagner putatif qu'engendrerait le prêt sans contrepartie en bibliothèques, elles chargent les instances pertinentes de menacer des bibliothécaires qui ont eu l'audace de mettre en ligne un texte complètement méconnu ou oublié, simplement parce qu'une clause obscure de l'extension du droit d'auteur liée aux années de guerre, a été négligée. La mésaventure est arrivée à la sympathique Bibliothèque de Lisieux qui, toute seule, sans soutien particulier, s'amuse à créer une bibliothèque numérique aussi utile que drôle et originale. Le climat donc, en France du moins, n'est guère favorable aux initiatives, les pouvoirs en place, intellectuels ou économiques, ayant tendance à évaluer tout changement à l'aune de la menace. Le millier de revues en sciences humaines en France se caractérise aussi par une extrême dispersion, une extrême faiblesse des moyens et, par voie de conséquence, une fragilité telle que les marges de manœuvre sont simplement inexistantes. Les plus importantes parmi elles sont souvent la propriété d'éditeurs commerciaux qui, sans jouir de la taille des grands éditeurs commerciaux internationaux, partagent assez bien le même sens de la rapacité. « Small » n'est pas toujours « beautiful », en dépit de tous les romantismes dérivés de quelque écologisme, surtout quand la peur de ne pas survivre tenaille le ventre du petit.

Dans ce paysage relativement peu encourageant – mais peut-être suis-je trop pessimiste – je vois malgré tout quelques avenues possibles :

Les bibliothécaires commencent sérieusement à se mobiliser et l'idée de publications en accès libre, ainsi que les archives ouvertes commencent à faire leur chemin dans ces secteurs. Pensons à Héléne Bosc, à l'INRA; pensons à Hervé Le Crosnier, à l'Université de Caen. Pensons à Elizabeth Cherhal et ses collègues de Mathdoc à Grenoble; et bien d'autres encore.

Des mouvements d'approche intéressants commencent à se déployer. Je pense évidemment et en particulier aux thèses en ligne, chantier indispensable pour mettre les mains dans le cambouis et commencer à maîtriser les outils de publication électronique en général. En France l'Université de Lyon-2 (Lumière), avec Jean-Paul Ducasse et son équipe, impliquée avec l'Université de Montréal dans le projet « Cyberthèses », est en train de peaufiner un outil de publication électronique entièrement libre et que, par conséquent, chacun pourra non seulement utiliser librement, mais également adapter à ses besoins ou même améliorer. Mais là encore, des obstacles doivent être franchis. En France, l'Atelier des thèses ne semble pas aisément s'adapter à l'idée que le projet des thèses pourrait évoluer sous une forme moins centralisée, plus distribuée, ou l'Atelier pourrait jouer des rôles plus spécifiques, par exemple au niveau des métadonnées.

Le mouvement des archives en accès libre a atteint le monde de la physique, des math et de l'informatique en France. Cela peut aider à offrir des modèles locaux pour des développements en direction des SHS. Malheureusement, le monde de la recherche, en France, est extrêmement fragmenté et les contacts interdisciplinaires ne sont pas fréquents.

Quelques mouvements ont été lancés en direction de la coordination et planification (le PNER, par exemple) et même la production (revues.org de Marin Dacos, en Avignon, soutenu par le ministère de la Recherche et la Direction Générale des Bibliothèques), mais les effets de ces projets demeurent problématiques et les changements politiques récents sont susceptibles de modifier les trajectoires de manière significative.

Des initiatives lancées sur une base internationale, en particulier francophone, pourraient beaucoup aider à faire démarrer des projets d'archives en libre accès en SHS. Ceci aurait l'avantage de bâtir sur l'expérience acquise dans les thèses, de répondre à des besoins intenses du côté des pays du Sud, et d'aider à projeter la recherche francophone mondialement. Cela dit, les instruments de cette

⁶J'ai fait face à une mésaventure assez drôle à cet égard. Une revue de communication, bien connue en France, m'a demandé, il y a deux ans environ, de rendre compte d'un ouvrage. Je lis l'ouvrage, le trouve exécrationnel, et l'écris en documentant, bien sûr. Mon travail est accueilli par un silence assourdissant! Il m'a fallu essentiellement menacer le rédacteur-en-chef de décrire les pratiques éditoriales de sa revue aux États-Unis pour qu'il accepte de publier mon compte-rendu (en ajoutant d'ailleurs une réponse de l'auteur visé, mais cela me paraît tout à fait acceptable). Auparavant, un collaborateur avait tenté de m'expliquer que l'on avait souhaité une « note de lecture », et non une critique... Sans commentaire.

Colloque « Du livre à internet : quelles universités ? ».

coopération demeurent dispersés (AUF, INTIF, Fonds francophone des inforoutes) et l'AUF rencontre des difficultés à dépasser les traumatismes accompagnant la fin du mandat de Michel Guillou.

Cela dit, les universités sont souvent éclatées en facultés et les SHS apparaissent soigneusement séparées des sciences de la nature, de la médecine, des écoles d'ingénieurs, des facultés de droit, etc. Ceci ne facilite pas le transfert d'idées et de méthodes d'un secteur à l'autre et le centralisme de l'Éducation nationale, par son gigantisme, ne peut guère compenser. Par ailleurs, les bibliothèques ont été longtemps les parents pauvres des institutions françaises et le poids des bibliothécaires, par voie de conséquence, demeure faible.

De meilleures chances résident dans les grandes institutions de recherche. Il faut noter que Philippe Kourilsky, de l'Institut Pasteur, intervient dans Biomed Central; on peut donc présumer que cet Institut pourrait jouer un rôle de tout premier plan dans ce domaine. De même les grands organismes de recherche, INRA, INRIA, CEA, INSERM, etc. pourraient décider de revoir leur politique de publication et soudainement, avec une politique d'évaluation bien retravaillée, basculer dans les archives en accès libre. L'INRA apparaît comme une des institutions où l'on a le plus exploré et discuté ces hypothèses et un de ses revues, *Reproduction animale* se trouve désormais en accès libre (avec d'ailleurs des effets très positifs sur sa visibilité).

Au total donc, la France ne paraît pas disposer d'un potentiel de manœuvre très élevé pour prendre des initiatives dans ce domaine, ce qui signifie que la francophonie n'aura probablement guère d'autre choix que de s'inscrire dans des tendances et mouvements nés ailleurs. En effet, les autres pays francophones sont trop petits, s'ils sont du Nord, et trop pauvres s'ils sont du Sud pour pouvoir prétendre à autre chose que des actes de présence plus ou moins symboliques. Quand on parle de collections de centaines de titres, quelques titres ou mêmes deux ou trois dizaines de périodiques ne font simplement pas le poids. On se gargarise du mot « portail » sans même se rendre compte que ce type de concept est en train d'être déjà délaissé pour des solutions beaucoup plus réticulées et distribuées, beaucoup plus interconnectées aussi, comme CrossRef, par exemple. En sciences humaines, il faudrait que le CNRS et les MSH se lancent dans l'aventure. On en parle, bien sûr, mais les gestes sont lents et les rigidités bureaucratiques apparaissent nombreuses. Face à la rapidité des entreprises étrangères, les institutions française apparaissent souvent lourdes et incapables d'agir rapidement en dépit d'un fond d'analyse et de réflexion souvent d'excellente qualité. En France, on ne lance pratiquement jamais de mouvements; on crée des monuments. Or, la fluidité du numérique s'accommode mal du type de philosophie qui crée l'immense BNF mais demeure incapable de libérer du contenu rapidement dans la Toile. Le numérique se marie mal à l'arsenal!

Mais pour ne pas laisser l'auditeur/lecteur sur une note entièrement morose, je voudrais quand même proposer un bref plan d'action:

Impulser un mode de publication numérique national fondé sur XML qui en garantit l'interopérabilité sans trop de soucis; travailler les métadonnées minimalement selon les préceptes de l'OAI. Tout cela est disponible à Lyon-2, chez Jean-Paul Ducasse; mieux, il est prêt à donner tous ces outils car ils sont en code source libres.

Travailler le plus vite possible à effectuer une conversion rétrospective des revues savantes françaises (et, le cas échéant, francophone, à travers des accords de coopération adéquats) en commençant, pragmatiquement, par les plus ouvertes à l'idée. En donnant un accès libre à ces fonds rétrospectifs, et en les arrimant à des projets libres internationaux, une place de choix sera créée pour la langue française, en coordination avec d'autres langues, dont l'anglais bien sûr.

Commencer à convertir des revues et à créer des archives ouvertes avec des équipes de jeunes chercheurs pour lancer les bases d'un dispositif de publication numérique en SHS qui sera prêt et disponible quand les publications les plus récalcitrantes auront enfin compris et accepté qu'il « faut en passer par là ».

Ces trois axes d'intervention requerront des appuis institutionnels et financiers qui, sans être immenses, devront être quand même soutenus par des fonds significatifs et surtout stables pendant une décennie au moins.

Sans ce genre d'intervention, et sans ce genre de prise de conscience, les SHS se mondialiseront de toutes les façons, mais sans les francophones...

